



Genève, le 21 mars 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PF 17 maintient la compétitivité suisse

La Fédération des Entreprises Romande (FER) a pris connaissance avec intérêt du message relatif au Projet fiscal 17 (PF 17) adopté par le Conseil fédéral. Les mesures proposées conviennent, pour l'essentiel, aux souhaits de la FER. Les travaux parlementaires doivent maintenant se dérouler dans un esprit constructif, afin d'aboutir à une solution consensuelle capable de rassembler une majorité solide. Cette réforme, indispensable pour les entreprises et les emplois, reste urgente pour maintenir la compétitivité de la Suisse.

L'abolition des statuts fiscaux cantonaux est nécessaire pour que la Suisse se conforme aux normes internationales. Le non-respect de ces standards pénaliserait gravement l'économie. La réforme doit permettre à la Suisse d'atteindre cet objectif, tout en assurant sa compétitivité. La tendance internationale à l'abaissement de l'imposition des entreprises la rend encore plus urgente.

*«Cette réforme permet de maintenir la capacité concurrentielle de notre pays. Elle assure le maintien des emplois et le développement de nos entreprises, petites et grandes. Elle respecte le fédéralisme en donnant aux cantons la marge de manœuvre nécessaire pour une mise en œuvre conforme à leur réalité économique et budgétaire»* indique Ivan Slatkine, président de la FER.

Les Chambres fédérales devront maintenant être particulièrement attentives à l'équilibre global de la réforme. Il est en effet indispensable de rassembler une large majorité en sa faveur.

*«J'invite le Parlement fédéral à travailler avec célérité dans un esprit constructif. Nous avons besoin d'aboutir à une solution consensuelle capable de rassembler une majorité solide. Notre pays ne peut se permettre un nouvel échec qui ouvrirait une période de grande insécurité particulièrement déstabilisante pour notre économie»*, souligne Blaise Matthey, secrétaire général de la FER.

S'ils veulent obtenir une majorité et préserver la place économique suisse et ses emplois, tous les intéressés devront faire preuve d'une volonté de compromis. La FER appelle les principaux acteurs politiques et économiques à s'engager dans ce sens.

#### **La Fédération des Entreprises Romandes (FER) en bref**

La FER est une association patronale faîtière romande, qui groupe six membres: la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération patronale et économique, l'Union patronale du Canton de Fribourg, la Fédération des Entreprises Romandes Arc jurassien, la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel et la Fédération des Entreprises Romandes du Valais. Elle est la seule organisation interprofessionnelle romande d'employeurs à être consultée par le Conseil fédéral sur les projets de lois et d'ordonnances. Elle se prononce à ce titre sur plus d'une soixantaine de procédures par an, et ses observations sont fréquemment citées par les autorités fédérales.

#### **Contacts:**

**Ivan Slatkine**, président – 079 301 40 84 – [ivan.slatkine@fer-dg.ch](mailto:ivan.slatkine@fer-dg.ch)

**Blaise Matthey**, secrétaire général – 079 628 91 11 – [blaise.matthey@fer-dg.ch](mailto:blaise.matthey@fer-dg.ch)

**Yannic Forney**, délégué – 079 176 85 92 – [yannic.forney@fer-ge.ch](mailto:yannic.forney@fer-ge.ch)